Programme de Formation

Dynamique des parcours et travail en réseau

Organisation

Durée : 28 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Professionnels impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets individualisés des usagers

Objectifs pédagogiques

Appréhender les enjeux du travail en réseau.

Analyser les différentes formes de partenariat.

Co-construire le parcours de l'usager.

Description

Les lois de 2002 et 2005 ont profondément modifié le contexte du travail dans le champ médico-social, en mettant en avant le « parcours » de la personne plutôt que sa place dans une institution. Cette notion de parcours implique une discontinuité des lieux de prise en charge au cours de la vie de la personne. À cette discontinuité des espaces doivent répondre par la cohérence et par la continuité de la construction et des objectifs du travail. Aider la personne à mettre en forme son parcours nécessite un travail de partenariat entre des professionnels appartenant à différents dispositifs et établissements, eux-mêmes inscrits dans des champs distincts, sanitaires, médico-sociaux et sociaux. Les formes de travail en réseaux font partie des ressources et compétences des professionnels œuvrant dans ces champs.

Connaître et comprendre le cadre législatif et son évolution

- Rappel historique.
- Les principaux changements entre les lois de 1975 et celles de 2002 et 2005.
- Les apports de la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires.

Identifier les caractéristiques du travail en réseau

- Les différentes formes du travail en réseau.
- Distinction entre problématique et thématique.

Clarifier les rôles et fonctions de chacun: Statut, rôle et fonction

- Identités professionnelles.
- Analyse de situations de positionnement.

Analyser le travail en réseau

- Identifier les problématiques : un travail interdisciplinaire.
- Développer des trajectoires de travail spécifiques.
- Analyser l'opérationnalité et la pertinence du travail en réseau.

Travail en réseau et projet individualisé

- Projet individualisé et dynamique de parcours.
- L'usager co-acteur ? Co-auteur ?
- Le travail en réseau et la question de la continuité.

Réseau, droits des usagers et éthique

- Les savoirs et l'expertise.
- Les informations et leur partage : confidentialité, secret professionnel, secret partagé et

consentement de l'usager.
- Promouvoir la citoyenneté de la personne.

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Moyens et supports pédagogiques

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel)